

PLAN DE COURS

SOC-2111 : Science et société

NRC 19039 | Hiver 2019

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 2-1-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours porte sur les rapports entre la science et la société du point de vue de l'histoire et de la sociologie. Il examine les circonstances de l'apparition de la science grecque, puis celles qui entourent la naissance de la science moderne. Il présente l'analyse sociologique de la nature et de la fonction actuelles de la science.

****COURS À DISTANCE**** Pour plus d'information, consultez la page du cours à [www,distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca). Cours créé par Bruno Bourliaguet et Olivier Clain.

Plage horaire

Sur Internet		
dimanche	00h00 à 00h05	Du 14 janv. 2019 au 26 avr. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

La première diffusion du cours a eu lieu à l'automne 2017. La seconde a lieu à la présente session d'hiver 2019. Le texte des leçons que vous trouvez en pdf pour chacune a été légèrement remanié et la distribution du matériel a été modifiée. La présente version a bénéficié de la contribution de Catherine Dussault, en particulier dans la rédaction du module 11 sur "*La science et les questions éthiques*".

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=102722>

Coordonnées et disponibilités

Catherine Dussault

Assistante

catherine.dussault.5@ulaval.ca

Disponibilités

En tout temps.

Olivier Clain

Enseignant

DKN 6457

olivier.clain@soc.ulaval.ca

Tél. : 4186562131 poste 5126

Disponibilités

En tout temps

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 5222

HORAIRE RÉGULIER

DU LUNDI AU JEUDI

De 8h à 12h et de 13h à 21h30

VENDREDI

De 8h à 12h et de 13h à 17h

SAMEDI

De 8h à 12h et de 13h à 16h45

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, Team Viewer. Si tel est le cas, voici les liens pour exécuter celle-ci :

[Accédez à TeamViewer pour Windows](#)

[Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	5
Contenu du cours	6
Approche pédagogique	6
Mode d'encadrement	7
Feuille de route	8
Évaluations et résultats	8
Liste des évaluations	8
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Examen maison	8
Examen final	9
Barème de conversion	10
Règlements et politiques institutionnels	10
Évaluation de la qualité du français	11
Gestion des délais	11
Absence à un examen	11
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Sélection du lieu d'examen	12
Plagiat	12
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	12
Matériel didactique	13
Spécifications technologiques	13
Bibliographie et annexes	13
Bibliographie	13

Description du cours

Introduction

Depuis trois siècles trois disciplines, ou plus précisément trois sous-disciplines, prennent les sciences pour objet d'étude, auxquelles il faut ajouter une tradition de réflexion sur la science et la connaissance qui, sans jamais se constituer en discipline séparée, se trouve néanmoins souvent présentée comme si elle en était une à part entière. La première est l'histoire des sciences ; la seconde, la philosophie des sciences ; la tradition de réflexion, qui est aussi bien pratiquée par les savants eux-mêmes que par les représentants des trois sous-disciplines, est l'épistémologie; enfin, la sociologie des sciences est la dernière. On notera tout de suite que ces sous-disciplines sont plus que jamais liées les unes aux autres et que toutes ensemble elles ont connu des transformations sensibles à partir des années 1980. La sociologie des sciences, telle que nous la comprenons et l'enseignons dans ce cours, est héritière de toutes ces traditions.

Tout d'abord, on a vu naître l'histoire des sciences. À l'origine, elle a été pratiquée par des savants qui voulaient mieux comprendre le passé de leur propre discipline ou d'une de leurs disciplines de prédilection. Il a pu encore arriver que leur situation institutionnelle fasse en sorte qu'ils étaient poussés à s'y intéresser. C'est ainsi que dès le début du 18^e siècle, le travail si original de Fontenelle, géomètre et académicien, qui porte sur *l'Histoire de l'Académie Royale des sciences*, (1699-1740) inaugure littéralement la tradition de l'histoire des sciences. Cela le conduit à inventer la notion si importante de « révolution scientifique ». Certes il en use seulement pour parler des transformations régionales des sciences, par exemple celles que connaît la géométrie avec l'introduction du calcul infinitésimal. Mais reprise par les *Encyclopédistes* et Kant lui-même, qui parlera pour sa part de "révolution copernicienne" pour cette fois désigner le moment de l'invention des sciences modernes, elle devient l'idée générale qui traverse tous les discours sur les sciences. Et dans la seconde moitié du même siècle, après que *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772) de Diderot et D'Alembert banalise le genre, s'écrivent les premières grandes histoires disciplinaires. Apparue ainsi au 18^e siècle, l'histoire des sciences ne connaîtra cependant un développement systématique qu'à partir des années 1830, avec l'émergence de la philosophie des sciences. Alors, à côté d'une tradition formaliste de philosophie des sciences, qui discute des aspects logiques de l'argumentation scientifique, il se forme une tradition de « philosophie historique des sciences », par exemple avec des auteurs comme Comte et Whewell. Tout au long du 19^e siècle, et jusqu'au début du 20^e, il n'est pas rare de voir les philosophes des sciences travailler dans ces deux domaines à la fois, logique et historique, comme ce sera le cas de Mach, Poincaré et surtout Duhem. L'histoire des sciences ne se professionnalise vraiment qu'au 20^e siècle. Elle a depuis les années 1930 connu un développement spectaculaire. Il existe aujourd'hui un nombre très important de départements universitaires qui enseignent l'histoire des sciences, comme il existe un nombre important de colloques savants, d'instituts et de publications consacrés à ce type de recherches.

La seconde discipline, dont on traitera dans un module séparé, est la « philosophie des sciences ». En dépit du fait qu'à sa naissance, la recherche de type scientifique se distingue encore peu de la recherche philosophique et que les grands philosophes de notre tradition - Thalès, Démocrite, Platon, Aristote, Descartes, Hobbes, Spinoza, Leibniz, Kant, Hegel- ont toujours porté une attention particulière aux sciences de leur temps et développé une théorie de la science, voire directement contribué à leurs progrès, la philosophie des sciences ne s'est constituée en discipline autonome que dans les années 1830 avec des auteurs comme Ampère, Comte et Whewell. C'est alors qu'on vit apparaître pour la première fois une recherche systématique sur la scientificité, ses critères, leur relativité historique et disciplinaire, les relations que les sciences entretiennent avec les savoirs non scientifiques, le mode de production du savoir scientifique et son éventuelle accumulation, les transformations des théories, les liens qu'elles entretiennent avec les méthodes et les instruments scientifiques, les rapports de commensurabilité qu'elles manifestent ou non entre elles, les relations de voisinage et d'opposition qui caractérisent les disciplines, la construction des objets de savoir selon les domaines d'étude, les programmes de recherche, etc. Même si on verra qu'avec Kuhn et l'introduction systématique de la notion de paradigme, la philosophie des sciences s'ouvre d'elle-même à la sociologie des sciences, elle continuera à exister comme discipline autonome, à la fois comme philosophie du savoir scientifique et philosophie qui s'appuie sur le savoir scientifique. D'une part en effet, l'incommensurabilité absolue des paradigmes vers laquelle pouvait conduire une certaine lecture de Kuhn est remise en question à la fin du 20^e siècle par des philosophes comme Putnam par exemple; d'autre part le renouveau d'une philosophie de la nature et de l'esprit qui prend appui sur les résultats les plus contemporains des sciences est indéniable en ce début du 21^e siècle.

À côté ou à l'intérieur de ces sous-disciplines et dans les sciences elles-mêmes, nous avons dit qu'avait perduré une tradition originale de réflexion, l'épistémologie. Lorsqu'au milieu du 19^e siècle, Ferrier forgea le néologisme « *Epistemology* », c'était pour désigner autre chose que la philosophie des sciences. Il entendait nommer ainsi la théorie générale de la connaissance qui, dans son esprit, devait former, avec la théorie générale de « l'être », l'une des deux branches de la métaphysique, c'est-à-dire de la philosophie conçue elle-même comme « la » science. Si le mot perdit rapidement cette signification spéculative, en anglais et en allemand, il conserva néanmoins le sens très large que lui avait donné son créateur. Par contre, en entrant dans la langue française, au tout début du 20^e siècle, le mot « épistémologie » prit d'emblée une signification plus restreinte. Il y désigna « *l'étude critique des principes, des hypothèses et des résultats des diverses sciences, destinée à déterminer leur origine logique (non psychologique), leur valeur et leur portée objective.* »^[1] Telle que nous la définissons pour notre propre compte, l'épistémologie a d'abord pour objet l'étude critique des justifications des prétentions de

savoir, que celles-ci apparaissent dans les sciences formelles ou empiriques, dans les sciences de la nature ou les sciences humaines et sociales, dans les discours philosophiques ou dans la culture en général. Elle ne se constitue jamais vraiment en discipline séparée. Elle a fait d'abord son apparition comme sphère de réflexion critique à l'intérieur même des disciplines scientifiques. La réflexion épistémologique est en effet indissociable de l'émergence et du développement d'une connaissance théorique à caractère systématique. C'est que la production réfléchie du savoir suppose toujours une certaine conceptualisation des opérations de pensée et de la relation logique entre ces opérations et les déterminations qui apparaîtront comme étant celles de l'objet connu. Ainsi, pratiquement depuis son origine, la science a-t-elle entretenu une réflexion épistémologique continue sur la connaissance et la méthode appropriée à la saisie de son objet. Mais cette réflexion épistémologique, interne à la science, est demeurée subordonnée à la fonction propre de cette dernière qui est en général de formuler des explications des régularités apparues dans un domaine déterminé de la réalité observée.

La dernière discipline à s'intéresser aux sciences est la sociologie. Si la philosophie des sciences et l'épistémologie tendent à comprendre la connaissance et la science du point de vue des conditions logiques de l'expérience, la sociologie de la connaissance et la sociologie de la science, qui en est une branche particulière, appréhendent la même activité du point de vue de son intégration à la totalité de l'expérience organisée par la culture d'une époque et relativement à un type donné de société. La sociologie de la science s'intéresse ainsi à la fois aux conditions d'apparition, aux structures et aux fonctions des discours des sciences. Pour la sociologie de la connaissance et la sociologie de la science en particulier, les modes de constitution de la connaissance comme dimension autonome de l'expérience, c'est-à-dire la structure de schèmes, de catégories, de règles et d'idéaux qui la rendent possible est aussi bien la médiation concrète de son intégration aux autres dimensions de l'expérience. Comme toute autre structuration normative d'une figure de l'expérience humaine, elle possède une dimension sociale et historique qu'il s'agit précisément d'explorer et d'interpréter. D'une certaine manière et pour des raisons qui tiennent à la position de la sociologie dans le champ des savoirs, dès son apparition, on y a beaucoup réfléchi sur la science. Saint-Simon, Comte, Marx, Spencer, Tarde, Durkheim, Weber, Pareto ont tous accordé une attention spéciale à l'examen de l'esprit scientifique, des conditions de son apparition et des facteurs qui favorisent le développement des sciences, comme ils ont accordé une attention sans doute encore plus grande à l'examen de leurs effets sur les sociétés. Autrement dit, avant même que ne se constitue une sous-discipline spécialisée en son sein, la sociologie a bien proposé des analyses suggestives de l'esprit scientifique, des conditions de son apparition, de certains des aspects majeurs des relations qu'entretiennent les sociétés et les sciences et avait déjà avancé quelques hypothèses fortes sur l'origine des catégories et des concepts scientifiques. La sociologie de la science proprement dite naquit dans les années 1930. Elle ne prit cependant son essor avec Merton qu'après la guerre. Elle étudiait les idéaux et les normes qui ont configuré l'éthos de la science moderne, ainsi que le processus d'institutionnalisation qui a conduit au développement des communautés disciplinaires modernes. Elle mit également bientôt en lumière les inégalités (en termes de subventions de recherche, de publications, de prestiges, de mobilité et de carrière), les stratifications et les luttes de pouvoir qui traversent les différentes communautés scientifiques. Cette sociologie classique des sciences fera l'objet du cinquième module. Au milieu des années 1970, sous l'influence des conclusions du philosophe et historien des sciences Thomas Kuhn, et en même temps que la sociologie dite « relativiste » de Collins, apparut le « programme fort » en sociologie des sciences, proposé par Barnes, Bloor et l'école d'Édimbourg. La sociologie des sciences se voulut une sociologie des savoirs scientifiques et non plus seulement une sociologie des communautés, des institutions ou des organisations scientifiques. Ce sont désormais les croyances que les savants tiennent pour vraies et justifiées qui font l'objet de l'analyse sociologique. Dans cette sociologie des sciences, les choix des objets de recherche, les schèmes épistémologiques, les concepts et les raisonnements dont usent les théories, les controverses entre savants, sont devenues, certes à des degrés variables, fonctions de la contextualisation sociale du savoir. Depuis quarante ans maintenant, différentes traditions se sont développées en sociologie des savoirs et des pratiques scientifiques. Enfin, on notera aussi que depuis ces années mêmes 1970, en France, mais surtout dans le monde anglo-saxon, est apparu un champ d'études résolument interdisciplinaires qui porte le nom de « *Science Studies* » (SS) ou de « *Science and Technology Studies* » (STS) et de « *Science, Technology and Innovation Studies* » (STIS), une tradition interdisciplinaire et critique. Le sixième module sera consacré à ces nouvelles sociologies des sciences, et nous réserverons le septième à l'examen des tendances les plus actuelles dans cette sous-discipline.

Le cours *Science et Société* ne constitue ni un cours de philosophie des sciences ni un cours d'épistémologie ou d'histoire des sciences mais un cours de sociologie qui intègre la réflexion historique et épistémologique pour saisir la science comme une forme d'expérience de savoir et de recherche, comme un fait à la fois collectif, historique et institutionnel. Il porte d'abord sur les rapports entre sciences et sociétés dans notre tradition. Il examine ainsi les circonstances de l'apparition de l'esprit scientifique en Grèce, puis celles qui entourent la naissance des sciences modernes mais s'attarde surtout à l'analyse sociologique de la nature et de la fonction actuelles des technosciences. Il accorde ainsi une place de choix à l'analyse des relations entre technoscience et développement économique, entre technoscience et pouvoir et une place significative aux problèmes posés par la place de l'expertise scientifique dans la vie collective. En un mot, il rend compte de la réflexion la plus actuelle dans la sous-discipline très vivante qu'est la sociologie de la science.

[1] *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* de Lalande, 1926

Objectif général du cours

Le cours offre les outils théoriques pour comprendre les conditions sociales de production de la science comme les impacts sociaux des applications scientifiques. Il permet aux futurs scientifiques de mieux saisir l'esprit scientifique de leur temps, de développer une sensibilité à la dimension institutionnelle du savoir disciplinaire et aux questions économiques et politiques posées par la science contemporaine.

Objectif général :

Que l'étudiant(e) acquiert une connaissance sociologique de base en sociologie des sciences et utilise cette connaissance dans le cadre d'analyses et de communications informelles et formelles sur divers sujets concernant la science et la société.

Objectifs spécifiques :

- 1) que l'étudiant(e) acquiert des connaissances sur les grandes théories philosophiques, historiques et sociologiques traitant de la science ;
- 2) qu'il ou elle ait accès à un portrait précis et documenté de l'état actuel de la sociologie des sciences et comprenne les différences et débats entre les différents courants ;
- 3) qu'il ou elle comprenne les relations entre science et économie et entre science et politique, les questions éthiques, les impacts positifs et négatifs de la science ;
- 4) qu'il ou elle soit amené(e) à réfléchir sur les conditions de sa propre pratique scientifique ;
- 5) qu'il ou elle soit capable d'employer ses connaissances et sa compréhension pour conduire un débat structuré et argumenté ou rédiger des textes de synthèse.

Contenu du cours

13 modules en 13 semaines, plus une semaine de lecture et une semaine où se déroule un examen en salle le 25 avril 2019.

Introduction générale

Aperçu sur l'histoire des sciences

La philosophie des sciences du XXe siècle

Les spécificités de la connaissance scientifique

La sociologie des sciences de Robert K. Merton

Les nouvelles sociologies des sciences

La sociologie des sciences au XXIe siècle

La science au XXIe siècle

La science, l'innovation et l'économie

La science, promesses et risques

La science et les questions éthiques

La science et le pouvoir

Conclusion

Approche pédagogique

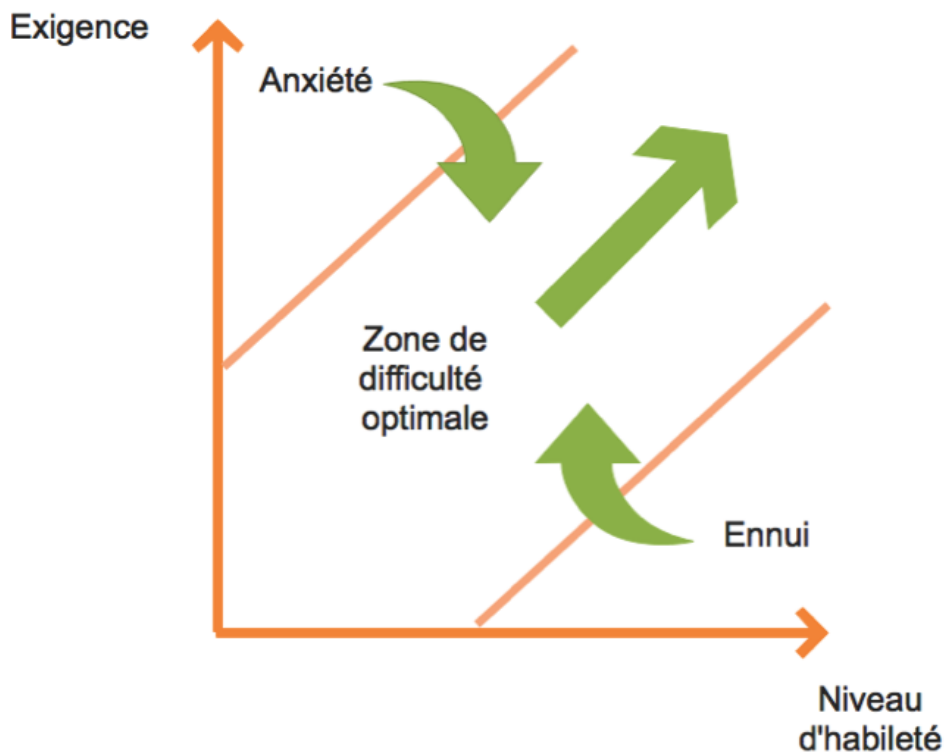
Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome et flexible.

Chaque semaine, vous pouvez vous pencher sur le thème prescrit par la feuille de route ou aller à votre rythme (c'est-à-dire plus rapidement ou plus lentement) selon les exigences et les échéances de vos autres cours. Comme chaque module est conçu en partie comme un tout autonome, vous pouvez sauter une leçon, puis y revenir. Mais un conseil : **ne prenez pas trop de retard!**

Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez **bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement** durant tout votre cheminement. La tâche de l'enseignant est notamment celle de vous **faciliter les conditions d'apprentissage** et de **vous aider dans votre démarche**, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Vous demeurez la seule personne responsable de la gestion de votre temps, mais vous devez toutefois vous engager à (1) **remettre le travail noté de mi-session** (examen maison), et à (2) **effectuer l'examen final en salle** au moment prescrit.

Le cours mobilise des notions complexes issues de multiples disciplines, que nous avons synthétisées afin de vous offrir les connaissances essentielles et les outils nécessaires pour nourrir votre propre réflexion. Avec un public multidisciplinaire et de niveaux variables, il est possible que la difficulté de certaines leçons puisse être perçue différemment (n'oubliez pas non plus que le cours réclame en moyenne un travail hebdomadaire évalué à 9 heures). Si vous sortez d'une zone de difficulté optimale, faites-nous en part. L'assistante est à votre disposition pour vous aider à cheminer dans votre apprentissage et à relever les défis que vous pourriez rencontrer. Elle est là pour vous faire progresser jusqu'à atteindre le niveau qui vous permettra de réussir les examens, ou le niveau d'excellence que vous vous seriez vous-même choisi.



Pour vous aider dans votre apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez aussi consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Bonne session !

Mode d'encadrement

Tout au long de la session, l'assistante du cours vous accompagnera à distance, et vous pourrez communiquer avec elle à tout moment. Vous pouvez également communiquer avec l'enseignant, responsable du cours. **Il vous est toutefois demandé de commencer par prendre contact avec Madame Dussault.** Les communications avec elle et avec l'enseignant doivent se faire par courriel officiel.

Le matériel du cours se divise en (1) **matériel obligatoire** et (2) **matériel complémentaire**. Le matériel obligatoire, le plus important aux fins de l'apprentissage, est celui qui fait l'objet des **évaluations**. Le matériel obligatoire est de **trois types** : des **notes de cours**, des **capsules vidéo** et des **lectures** (articles, rapports, etc.). La liste des modules est disponible sur ENA, dans la section « Feuille de route ». Le matériel complémentaire est là pour préciser ou approfondir certains thèmes. En d'autres mots, il est là pour assouvir votre curiosité.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 : Introduction générale	14 janv. 2019
Module 2 : Aperçus sur l'histoire des sciences	14 janv. 2019
Module 3 : La philosophie des sciences au 20e siècle	14 janv. 2019
Module 4 : Les spécificités de la connaissance scientifique	
Module 5 : La sociologie des sciences de Robert K. Merton	
Module 6 : Les nouvelles sociologies des sciences	
Module 7 : La sociologie des sciences au 21e siècle	
Module 8 : La science au 21e siècle	
Module 9 : La science, l'innovation et l'économie	
Module 10 : La science; promesses et risques	
Module 11 : La science et les questions éthiques	
Module 12 : La science et le pouvoir	
Module 13 : Conclusion	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen maison	Dû le 15 mars 2019 à 17h00	Individuel	50 %
Examen final	Le 25 avr. 2019 de 18h30 à 21h30	Individuel	50 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen maison

Date de remise : 15 mars 2019 à 17h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Richesse du contenu	20
Cohérence de l'argumentation et qualité de la rédaction	10
Capacité de synthétiser les points principaux	7
Pertinence de la critique et de la conclusion	5
Qualité du français	8

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

L'examen maison se concentre sur la première partie du cours, c'est-à-dire sur les modules 2 à 7. Plusieurs semaines avant l'examen, deux questions vous seront distribuées; vous devrez ensuite **en choisir une et y répondre en un minimum de 3000 mots**. La question de l'examen maison vise à favoriser une synthèse personnelle. Elle s'appuie sur les modules, les lectures et les vidéos qui les accompagnent.

Pour faciliter la gestion et la correction des examens maison, **vous êtes prié d'utiliser le gabarit Word disponible dans le module 1 et de nommer vos fichiers ainsi** : nom de famille, prénom, NIP (ex. : nom_prénom_NIP.docx).

Pour vous faciliter le travail de rédaction, vous pouvez suivre les conseils donnés à cette adresse :

https://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/prendreredigertravail.html

À titre indicatif, la grille de correction du devoir est la suivante : richesse du contenu (20 pts), Cohérence de l'argumentation et qualité de la rédaction (10pts), Capacité de synthétiser les points principaux (7 pts), pertinence de la critique et de la conclusion (5 pts), qualité du français (8pts).

Examen final

Date : Le 25 avr. 2019 de 18h30 à 21h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Questionnaire	10
Richesse du contenu	10
Cohérence de l'argumentation et qualité de la rédaction	10
Capacité de synthétiser les points principaux	7
Pertinence de la critique et de la conclusion	5
Qualité du français	8

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Le jour de l'examen.

Directives de l'évaluation :

IMPORTANT : Les étudiants résidant à plus de 100km de la ville de Québec doivent s'inscrire pour effectuer l'examen final à l'extérieur du campus dès le début de la session à l'adresse suivante :

<http://www.distance.ulaval.ca/cms/site/distance/accueil/etudiants-actuels/examens-surveillance>

L'examen final en salle (ExF) vise à vérifier vos connaissances acquises à travers la lecture des notes de cours, des textes obligatoires et le visionnement des vidéos. L'examen final en salle **comporte 3 parties** :

-un questionnaire à réponses multiples de 20 minutes (20 questions, 14 prises dans les questionnaires, 6 nouvelles);

-l'écriture d'un court essai (500 mots minimum) à partir d'une question prise dans une liste de quatre questions qui vous sera communiquée plusieurs semaines avant l'examen, la question porte sur la seconde partie du cours (modules 8 à 13);

-ET l'écriture d'un second court essai (500 mots minimum) qui répond à une question nouvelle donnée le jour de l'examen, la question porte sur tout le cours.

Les réponses aux questions sont de même nature que l'examen maison, sauf qu'elles doivent être plus synthétiques. Il s'agit de questions à développement visant à favoriser une synthèse personnelle sur des sujets parfois assez larges. Elles s'appuient bien entendu sur les modules et les lectures qui les accompagnent.

Matériel autorisé :

Lors de l'examen, aucun matériel ou effet personnel n'est permis sur votre bureau, à l'exception d'un crayon et d'une efface.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

Les devoirs doivent obligatoirement être rédigés en français, et dans un français correct. La mauvaise qualité du français (orthographe, grammaire, ponctuation, syntaxe) conditionnera à la baisse vos notes.

Gestion des délais

Les travaux doivent être nécessairement remis aux dates prévues (ou avant). Les étudiants qui remettront l'examen maison en retard seront pénalisés : 2 points seront retranchés pour chaque jour de retard, jusqu'à un total de 14 points le septième jour. Les travaux ne seront pas acceptés après une semaine de retard.
--

Absence à un examen

L'absence à l'examen final équivaut à la note zéro.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation que nous vous engageons à remplir, cela nous permettra d'améliorer le cours.

Cette dernière étape est très importante, et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

N'hésitez pas non plus durant la session à nous envoyer vos commentaires et vos suggestions, en particulier si vous avez pris d'autres cours à distance qui emploient des outils ou des approches pédagogiques que vous trouviez propices à l'enseignement. Votre expérience nous intéresse, vos commentaires aussi !

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.


Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:
https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Sélection du lieu d'examen

Tous les étudiants inscrits à un cours à distance doivent sélectionner leur lieu d'examen avant le 20 septembre 2017 et ce, que vous souhaitiez réaliser votre examen sur le campus de l'Université Laval ou à l'extérieur du campus. Pour plus d'informations, consultez le site Web de la [formation à distance](#) .

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).




Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie et annexes

Bibliographie

 [bibliographie du cours Science et société.pdf](#)
(81,53 Ko, déposé le 13 déc. 2018)